



Le 19 février 2021

Bonjour [civil] [prénom] [nom]



**Lot :** voir l'article dans [la Dépêche](#) confirmant l'abandon du projet éolien sur Comiac

✓ La **municipalité de Quissac** a lancé une consultation citoyenne sur un projet éolien. Le 18 janvier, le conseil municipal de Quissac a constaté qu'une grande majorité d'habitants s'exprimaient contre l'implantation d'un parc éolien : 70,59% des participants à la consultation sont contre l'implantation d'un parc éolien.

Sur le site de [l'association SEL](#) (Sauvegarde Environnement Lotois), on peut consulter le [compte rendu](#) du conseil municipal du 18 janvier ainsi que la [lettre ouverte](#) de l'association Sel, adressée au maire de Quissac, après cette réunion..

✓ **Corrèze :** de l'autre côté de la Cère, en Corrèze, [l'association AAPLX](#) (Agir Autrement Pour La Xaintrie) a un nouveau site et attend avec espoir, mais sans certitude, la fin du délai légal (1er mars) pour crier victoire.

✓ **Cantal :** A Parlan, autorisation de la préfecture. Un recours contre cette autorisation a été déposé et nous sommes en attente du résultat. Mais il y a encore plus de 10 projets de " parcs industriels éoliens " sur le département



### Restons vigilants

Comme sur le site, les liens sont soulignés en **gras et rouge**

Les informations de cette news proviennent principalement de " [Vents et Territoires](#) "

### 🏠 Législation Française

Milan Royal, Grand Tétras, Cigogne noire... les développeurs de projets éoliens sont devenus familiers de ces espèces protégées. Certaines espèces animales et végétales sont protégées et en application de l'article L. 411-1 du Code de l'environnement, il est notamment interdit de détruire ces espèces et d'altérer leurs habitats naturels. Lire dans [le Monde du Droit](#) du 10-02-21 la réglementation " espèces protégées ", ses contraintes et risques pour les projets éoliens onshore et offshore

★ **Eoliennes : Plus on les connaît moins on les aime.** Télécharger [l'enquête Ifop](#) du 2 -02-2021, où l'on découvre que **76% des français** pensent que la distance minimale entre éolienne et habitation est de **1 500m** (or la loi la **fixe à 500m**)

★ **Eoliennes tueuses de vaches à Nozay:** vers l'arrêt du parc des [Quatre Seigneurs](#) 12-02-2021?

☞ Le rapport interministériel sur deux élevages dégradés de la région de Nozay (Loire-Atlantique) est paru le 9 février 2021. **Il préconise un arrêt test du parc éolien.** Télécharger [le rapport](#) sur le site du [ministère de la transition écologique](#).

Dans ce rapport de 76 pages, on découvre en page 6 et 7 le résumé et les passages suivants :

☞ **Page 7-Extrait :** ...La mission confirme la concomitance des troubles intervenus dans les élevages avec la construction du parc éolien, qu'un arrêt inopiné du parc au printemps 2017 (qui aurait entraîné momentanément une amélioration de la situation des élevages) semble renforcer....

.... seule la réalisation d'un test d'arrêt total du parc dans son acception large permettrait de sortir de la situation actuelle en remettant l'ensemble des acteurs autour de la table....

....Les difficultés d'identification des problèmes de santé animale (véritables sentinelles pour la santé humaine) nécessitent enfin d'accorder une plus grande importance à la recherche scientifique. Des pistes de recherche sont proposées, en vue de revisiter les seuils et normes de sensibilité pour différentes productions, ou d'approfondir les connaissances sur les effets des courants électriques et des ondes électromagnétiques et de leurs éventuels effets cumulatifs sur la santé animale.

☞ **Page 8-les recommandations :**

❑ **Recommandation 1.** Sous le pilotage du Préfet, conduire un test d'arrêt momentané du parc éolien et de son raccordement au réseau de distribution d'électricité, sur dix jours, en définissant un protocole précis et une série d'indicateurs.

❑ **Recommandation 3.** MTE et MAA : Mettre en place un observatoire national des perturbations de la performance des élevages en lien supposé avec les infrastructures électriques

### **Que feront les autorités ?**

Vont-elles attendre le rapport de l'Anses prévu pour le premier semestre 2021 ou seront-elles obligées de faire obéir le producteur éolien, **car un référé a été déposé le 12 février au tribunal administratif de Nantes !** Voir le reportage de [France3](#) du 13-02-2021. Ou l'article de

### [France Agricole](#)

Tout comme à Echauffour, les riverains ont dû batailler, pendant 2 ans, pour que la préfecture constate les nuisances sonores. Mais les éoliennes ne seront arrêtées la nuit (19 h-7 h) qu'après le 15 mars. Voir l'article dans

[Libération](#) du 8-02-2021 ou dans le [Réveil Normand](#) ou dans

### [Greenunivers](#)



✦ **Normandie** : Victimes de nuisances, des éleveurs normands se battent contre " le lobby électrique " Environnement. **Disparition de vaches et production en berne.** Des agriculteurs normands pointent du doigt les ouvrages électriques situés près de leur ferme. **La justice est saisie face aux drames humains.** [Econormandie du](#) 14-02-2021

✦ **Thiérache** : les éoliennes les rendent malades, elles témoignent. Migraines, acouphènes, vertiges, parfois même tachycardie ou eczéma, la présence d'éoliennes près de chez elles les rend malades. Lire [l'article du](#) 13-02-2021. **60 réclamations de riverains** contre les éoliennes en Thiérache

[Courrier Picard](#) du 29-01-2021



✦ **Hauts de France** : L'État veut connaître les effets de l'éolien sur la faune. Une investigation doit être menée pendant plusieurs mois. Le marché lancé par la Dreal a été confié à un groupement de cabinets déjà actifs aux côtés des promoteurs. Lire l'article du 11-02-2021 [dans L'Union](#) . **Quelle sera la fiabilité de cette étude?**

### **En hiver les éoliennes gèlent et les véhicules électriques n'aiment pas du tout le froid**

📌 **Texas** : Les éoliennes gelées entravent la production d'électricité au Texas, selon l'exploitant du réseau électrique de l'État.

o Lire l'article du 14-02-2021 dans [Austin American Statesman](#) ou dans [France-24 News](#) ou dans [RTBF](#)

o Quatre millions de Texans ont été plongés dans le noir à **cause d'éoliennes gelées** et d'arrêts de centrales au gaz. [Le Figaro](#)

o Les régulateurs ont rationné le gaz à des fins commerciales et industrielles pour assurer le carburant des centrales électriques et du chauffage domestique. L'urgence énergétique du Texas pourrait durer toute la semaine car le temps devrait rester glacial. "**Je crois comprendre que les éoliennes sont toutes gelées**", a déclaré le président de la Commission des services publics [DeAnn Walker](#). 15-02-2021

o **Du côté conservateur et républicain**, les critiques ont particulièrement visé les énergies renouvelables. "**C'est ce qui se passe quand vous forcez le réseau à dépendre en partie du vent comme source d'énergie**", a déclaré le représentant républicain [Dan Crenshaw](#) La Presse 18-02-2021

📌 **Belgique** : Absence de vent et présence de givre sur les pales, neige qui recouvre les panneaux solaires pendant plusieurs jours: les périodes de grand froid ne sont pas idéales pour l'exploitation des sources d'énergies renouvelables. Lire l'article du 15-02-2021 [dans RTL.be](#)

📌 **Ecolo-fiasco à Berlin**: les bus électriques lâchent à cause du froid, **remplacés par des bus diesel** . Voir dans [FL24.net](#) du 11-02-2021 ou dans [Online focus](#) (en allemand)

📌 **France : A Amiens**, la vague de froid a fait des dégâts dans les rangs des bus électriques de la ville. La

municipalité a dû faire appel à ses anciens bus diesel en renfort. Lire dans [France-Bleu](#) du 10-02-2021

☒ Voir dans [Transition Energies](#) du 15-02-21 l'explication : Une chute des températures n'affecte pas seulement l'autonomie des véhicules électriques, mais aussi les temps de recharge et les performances des systèmes de récupération d'énergie au freinage. Dans des conditions extrêmes, l'autonomie peut être réduite de 50%.

[AAPLX et APPGE](#) ont mis à jour leur pétition "Ni permis ni autorisations pour les deux parcs éoliens le long des Gorges de la Cère".

☒ **Autriche** : En hiver et en marge de l'automne et du printemps, la production d'électricité à partir de "bonnes" sources comme l'eau et le soleil s'affaiblit. "**Nous compensons cela par des importations de charbon et d'énergie nucléaire. Mais nous n'en parlons pas. Après tout, nous avons de l'électricité verte grâce à l'achat de certificats d'électricité verte**" Martin Rosenkranz dans [Die-presse](#) 29-01-2021

**Vous pouvez télécharger**

📄 Le bulletin [d'adhésion 2021](#)

📄 Le triptyque de la [FED actualisé août 2020](#) qui résume les principales raisons conduisant à refuser les éoliennes. Il s'agit d'un document format A4 imprimé recto verso composé de 3 volets à plier verticalement.

📄 Les [powerpoints de l'APPGE](#) dénonçant les dangers des éoliennes

📄 Le rapport disponible à la [DREAL du Cantal](#) sur la [mortalité de l'avifaune](#) année 1 (2017) du parc éolien de La Luzette

☒ [L'avis négatif du CNPN](#) (Conseil National de la Protection de la Nature) pour le projet éolien de Comiac est sur le site [avis-biodiversite.developpement-durable.gouv.fr/](#)

📄 Le dossier de [Vent du Milan](#)



**Faisons respecter la loi :**

La loi [n° 76-629 du 10 juillet 1976](#) stipule dans son article 1er : "...Il est du devoir de chacun de veiller à la sauvegarde du patrimoine naturel dans lequel il vit. Les activités publiques ou privées d'aménagement, d'équipement et de production doivent se conformer aux mêmes exigences...."

La loi constitutionnelle [n° 2005-205 du 1 mars 2005](#) relative à la Charte de l'environnement précise en l'article 2:

**Art. 1er. - Chacun a le droit de vivre dans un environnement équilibré et respectueux de la santé.**

**Art. 2. - Toute personne a le devoir de prendre part à la préservation et à l'amélioration de l'environnement.....**

**Art. 9. - La recherche et l'innovation doivent apporter leur concours à la préservation et à la mise en valeur de l'environnement.**

*N'hésitez pas à transmettre ce courriel à vos ami*

*Bien cordialement pour le bureau  
gardez-vous en bonne santé*

Gilles Forhan, secrétaire APPGE, membre du CA de la FED

06.43.80.15.87

[gilles.forhan@wanadoo.fr](mailto:gilles.forhan@wanadoo.fr)

[appge-comiac@laposte.net](mailto:appge-comiac@laposte.net)

Membres du bureau :

Brigitte Briard, [présidente](#) 06 29 51 46 78

Dominique Lacambre, [trésorier](#)

Gilles Forhan, [secrétaire](#)

Bernadette Forhan, [relecture](#)

Pour vous désabonner

[Veillez me retirer de votre liste de diffusion](#)